



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-50858>

Département(s) de publication : **93, 94, 95, 75**

Annonce n° **26-50858**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Drancy

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21930029000018

Ville : Drancy

Code postal : 93701

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 93, 94, 95, 75

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com>

Identifiant interne de la consultation : S2026/AR/ENTRET_SPRINKLEUR

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service marchés publics

Adresse mail du contact : Marches.publics@drancy.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Les renseignements demandés concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article R2143-3 du Code de la commande publique sont indiqués à l'article 5 du règlement de la consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Les renseignements demandés concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article R2142-6 du Code de la commande publique sont indiqués à l'article 5 du règlement de la consultation.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renseignements demandés concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article R2142-13 du Code de la commande publique sont indiqués à l'article 5 du règlement de la consultation. Les candidats doivent présenter la Certification APSAD IF1 - E1.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 22/06/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Vérification et maintenance des installations d'extinction automatique à eau (type sprinkleur et brouillard d'eau) et de la colonne sèche implantées dans les bâtiments de la ville de Drancy

Code CPV principal - Descripteur principal : 50413200

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Vérification et maintenance des installations d'extinction automatique à eau (type sprinkleur et brouillard d'eau) et de la colonne sèche implantées dans les bâtiments de la ville de Drancy

Lieu principal d'exécution du marché : Seine-Saint-Denis

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le marché a pour objet : Vérification et maintenance des installations d'extinction automatique à eau (type sprinkleur et brouillard d'eau) et de la colonne sèche implantées dans les bâtiments de la ville de Drancy. L'ensemble des prestations objet du marché portent : -d'une part, sur la vérification de la conformité des installations d'extinction automatique à eau (type sprinkleur et brouillard d'eau) et de la colonne sèche implantées dans les bâtiments de la ville de Drancy, -et d'autre part, sur la maintenance préventive et corrective de ces installations d'extinction automatique à eau (type sprinkleur et brouillard d'eau) et de la colonne sèche implantées dans les bâtiments de la ville de Drancy. L'étendue de l'ensemble des prestations à exécuter ainsi que leurs modalités d'exécution sont décrits dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Aucune variante n'est autorisée, ni exigée. Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est autorisée, ni exigée. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire conclu à prix mixtes. Les prestations relevant des vérifications et de la maintenance préventive des installations objet du marché font l'objet d'une rémunération forfaitaire annuelle établie selon les prix fixés à l'article 4 de l'acte d'engagement. Les prestations relevant de la maintenance corrective et des interventions d'urgences font l'objet de commandes passées sans montant minimum mais avec un montant maximum global de 50 000 € HT sur toute la durée totale de l'accord-cadre. Les prestations relatives à la maintenance corrective et aux interventions d'urgence sur les installations objet du marché seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix du Bordereau de Prix Unitaires (B.P.U). Les fournitures et pièces détachées qui ne figurent pas dans le bordereau des prix unitaires, seront commandées dans le catalogue fournisseur, sur acceptation préalable par l'acheteur du devis détaillé (sauf en cas d'intervention d'urgence) et au tarif de base minoré du taux de remise indiqué à l'article 4.3 de l'acte d'engagement. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale courant de la notification (date de l'accusé de réception faisant foi) jusqu'au 31 décembre 2026. Il est reconductible tacitement trois fois, par période successive de 1

an, sans que sa durée maximale ne puisse excéder le 31 décembre 2029. Les délais et conditions d'exécution du présent accord-cadre sont indiqués à l'Acte d'Engagement (AE), au Cahier des Clauses Administratives particulières (CCAP) et au Cahier des Clauses Techniques particulières (CCTP). L'acheteur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. La liste des documents à produire au titre de la candidature et de de l'offre est indiquée à l'article 5 du règlement de la consultation (RC). Les critères retenus pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse sont indiqués à l'article 7.2 du règlement de la consultation (RC). Les candidats sont invités à s'identifier lors du téléchargement du DCE, afin de pouvoir être alertés de toute modification éventuelle du DCE ou de toute réponse aux questions posées par des candidats dans le cadre de la consultation. Les candidats ayant choisi de ne pas s'identifier lors du téléchargement du DCE ne recevront pas d'alerte les informant de ces éventuelles modifications du DCE. Réalisation de prestations similaires : L'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/05/2026